

Madame la Sous-Préfète,  
Monsieur le Député,  
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ernée,  
Messieurs les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-  
pompiers  
Chers collègues maires et conseillers municipaux,  
Madame, Monsieur les maires honoraires,  
Chers amis,

Au nom de la municipalité d'Andouillé, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour cette nouvelle année.

Que 2018 vous apporte satisfaction, joie et bonheur, dans vos familles, dans votre travail, dans vos loisirs et réponde aux attentes de votre vie personnelle.

Chaque année, alors que je m'attèle à ce discours des vœux, je prends le soin de relire mes précédents propos. Tout d'abord, pour ne pas vous infliger une redite ennuyeuse et fastidieuse, mais aussi pour me rappeler quels étaient alors les sujets de mes préoccupations du moment.

En 2015, 2016 et 2017, cet échange avec vous a inévitablement débuté par l'évocation des drames que notre pays venait de vivre : ces attentats ignobles qui hantent encore nos mémoires et qui visaient notre culture, nos valeurs et par-deçà notre démocratie.

Ne plus en parler aujourd'hui, ce n'est pas pour laisser croire que tout est oublié, la menace terroriste est toujours très présente et peut ressurgir à tout moment.

Des attentats se produisent un peu partout dans le monde et même si leur principal acteur est en passe d'éradication en Irak et en Syrie, il y a tout lieu de craindre d'autres formes d'exportation de ce terrorisme aveugle.

Ne pas en parler, ce n'est pas non plus pour passer sous silence tous les effets dévastateurs qu'ont générés toutes ces guerres et en particulier ces milliers de gens fuyant sur les routes, la misère et la mort.

Ce drame des migrants est sans aucun doute le plus grand défi que nos sociétés occidentales et européennes auront à relever ces prochaines années. Celui d'accueillir, accompagner et organiser ensemble cette solidarité indispensable que nous devons à ces populations totalement démunies et désemparées.

Apporter une aide, mais plutôt établir un véritable partenariat, pour que leurs pays d'origine se reconstruisent, se développent et accèdent dans la paix, à la démocratie, à la liberté et se libèrent pour toujours du joug des dictateurs ou des dynasties moyenâgeuses.

Un défi qui en appelle évidemment à l'action de l'Europe, une Europe forte, volontariste, seule en capacité de porter cet espoir de progrès et de solidarité, alors qu'un pays tout seul ou une Europe faible et en reculade, morcelée et de plus en plus divisée, ne saurait être en mesure d'assurer.

En France, 2017 aura été une année riche, une année d'élections, une année où les Françaises et les Français ont clairement exprimé leur choix et fort heureusement, ont encore une fois tourné le dos à la tentation du repli sur soi.

Fort de son histoire, le peuple français est intelligent, mais il serait dangereux de négliger cette tentation nationaliste toujours de plus en plus présente, complaisamment entretenue et véhiculée par des ambitions politiques peu scrupuleuses.

Les exemples séparatistes, sécessionnistes, voire même racistes se multiplient tout près de chez nous. Ils nous rappellent aussi à l'indispensable unité de notre pays, à la protection de son identité et de ses valeurs fondamentales qui en font le ciment de notre république.

Unité, solidarité, partage et vivre ensemble, ce sont bien des mots qui caractérisent aussi l'action quotidienne de nos communes et de nos intercommunalités.

Plus que jamais, le couple commune - communauté de communes n'a été autant confirmé. La nouvelle organisation territoriale issue de la loi « NOTRE » a accru les compétences transférées et incité les mutualisations à mettre en place entre nos deux collectivités.

La raréfaction des dotations et des financements publics nous obligent à faire preuve d'optimisation budgétaire et d'efficacité de services, que seul le porté à cette échelle est en mesure d'assurer.

Je laisserai bien sûr le soin à notre Président de Communauté de Communes, cher Albert, le soin de vous présenter ce sujet.

Couple commune – communauté de communes ne saurait faire oublier le lien fort que nous entretenons aussi avec notre Conseil Départemental dans les domaines de la solidarité et de la cohésion sociale, de l'entretien de nos routes ou encore dans la gestion de nos collèges.

Là encore, je laisserai le soin à nos conseillers départementaux de s'exprimer sur ce sujet et je crois, sans trop m'avancer, qu'ils ont quelques bonnes nouvelles pour notre commune.

Commune - Communauté de communes – Département – Région – Etat, des liens forts, quelques fois complexes qui nous permettent de mener à bien les projets dont ont besoin au quotidien, nos concitoyens.

Cette apparente complexité, ces compétences nouvelles partagées, ces mutualisations ne doivent pas être considérées comme un écueil ou un éloignement du citoyen et ils ne le seront pas si le lien de proximité que constitue la commune perdure et se renforce.

En cela l'engagement public est plus que jamais nécessaire. Au même titre que l'engagement associatif à qui il ressemble fortement, il est porteur de projets, d'idées, de propositions et surtout, il forge le tissu social de notre société.

Etre conseiller municipal, adjoint, ou maire, ce sont des engagements forts envers sa commune, pour la faire grandir, la faire progresser. Je profite d'ailleurs de cet instant, pour saluer toute l'équipe municipale qui m'entoure, qui depuis 10 ans, de manière très solidaire concoure à moderniser, équiper et animer notre belle commune.

Une transition qui m'amène tout naturellement à vous parler des projets en cours et à venir et qui rythmeront la deuxième moitié de ce mandat que vous nous avez confié en 2014. Eh oui, nous sommes déjà à plus de la moitié de ce mandat !!!

Il m'est agréable de vous rappeler ce soir l'achèvement de 3 gros chantiers. Ils n'ont pas tous été portés par notre commune...heureusement, mais ils étaient essentiels et très attendus.

En premier lieu je vous parlerai de la maison de santé, pas de sa construction car la maîtrise d'ouvrage était portée par la Communauté de Communes et Albert vous en parlera très certainement.

Cette construction est un élément déterminant pour l'avenir de notre commune, au même titre que peut l'être par exemple, dans un autre domaine, le collège.

Elle a permis l'arrivée de deux jeunes médecins, les Docteurs Sara et Baptiste Dunet qui viennent compléter une équipe médicale et paramédicale remotivée et réunie sous le même toit.

En votre nom à tous, j'aimerais les remercier de leur choix, ils ont fait le bon choix. Remercier aussi toute l'équipe qui nous a accompagnés, Francine et moi, pour les convaincre de venir à Andouillé (Marc Maine, Karine Dolphin, Hélène Goret, Séverine et Sébastien Mordret).

Remercier aussi, le Dr Diquero de la maison médicale de Changé, de son accompagnement dans cette recherche et surtout de l'intérim qu'il a assuré pendant ces 6 derniers mois.

Complété par la mise en service de la première tranche du village des aînés, le lotissement du Haut-Bourg se remplit de jour en jour, 22 parcelles sur 29 ont d'ores et déjà trouvées preneurs, ce qui nous oblige à anticiper dès à présent la viabilisation au nord d'une nouvelle tranche de 30 parcelles.

Pendant ce temps, 2018 verra la construction de la maison commune du village des aînés dont la mise en service coïncidera avec la livraison par Méduane-Habitat de 10 nouveaux pavillons pour les aînés et de 3 logements locatifs sociaux.

En parallèle, nous programmerons la voirie 2<sup>ème</sup> phase de toute cette partie aménagée.

Une autre structure très attendue devrait être mise en service dans quelques jours : le centre périscolaire de la Daumerie. Sa construction a pris un peu de retard ; un retard lié en grande partie à la complexité de la démolition des anciens bâtiments préfabriqués et du traitement de ses éléments amiantés.

Dans quelques jours donc, les premiers élèves prendront possession de ce bâtiment et notamment de la partie garderie.

Le retour à la semaine des 4 jours d'école et par conséquent la disparition des activités périscolaires, décidée en concertation avec les familles, les écoles et les acteurs concernés, nous a amenés à repenser l'utilisation de ce bâtiment devenu surdimensionné pour les seules activités de centre de loisirs de vacances et d'été.

Ainsi, plutôt que de construire un nouveau restaurant scolaire, il a donc été décidé d'optimiser ce bâtiment de la Daumerie et d'y accueillir l'ensemble de la restauration scolaire, aujourd'hui hébergée dans des bâtiments en fin de vie, près de la mairie.

Pour ce faire, et avec l'accord des directeurs d'école et de l'inspection académique, 2 services de restauration sous forme de self pour les plus grands seront organisés chaque jour d'école, entre 11h45 et 13h45.

Je voudrais remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à la réalisation de ce beau bâtiment : le cabinet d'architectes Petr (M. Delahaie, Mme Pouget) pour la qualité et l'originalité du projet, le bureau Accore (M. Guhery) pour le suivi des travaux et bien entendu l'ensemble des entreprises retenues pour ce marché.

Associées à ce projet : 2 commissions municipales, la commission travaux pilotée par Serge Paumard et la commission affaires scolaires que préside Francine Beaufiles.

Cette dernière est d'ailleurs toujours à pied d'œuvre et peaufine sans relâche, en collaboration avec les services enfance jeunesse de notre commune, l'organisation de la mise en service de cette partie restauration.

En parallèle à cette construction, le cabinet Plaine Etudes, choisi par notre Conseil Municipal, sera en charge de la réalisation paysagère et de la jonction piétonne entre ce bâtiment et notre centre de bourg, via les jardins et le parking du presbytère.

2018, sera donc une année de transition au niveau des travaux puisque, comme je viens de vous le dire, il nous faudra tout d'abord terminer ceux en cours, et notamment l'aménagement extérieur de ce centre périscolaire et aussi tout ce qui en découle : la démolition de 2 nouveaux bâtiments préfabriqués, avec les mêmes contraintes, celui de la garderie actuelle et celui de l'ex-salle d'évolution de la maternelle.

Nous profiterons de cette année de transition pour peaufiner le futur transfert de la bibliothèque, en reprenant les négociations avec le groupe Carrefour sur le devenir de l'ex-supérette et surtout l'optimisation du financement de la réhabilitation de ce bâtiment, projet que nous avons déjà inscrit au nouveau contrat de région 2017/2020.

Par ailleurs, nous finaliserons, en janvier, la restauration des vestiaires de notre salle des sports, dernière étape concernant cet équipement très utilisé.

Nous entamerons les premières études préalables à la rénovation de nos voiries urbaines, à savoir un bilan de l'état de nos réseaux, en partenariat avec notre Communauté de communes désormais en compétence de ce secteur.

Une étude sera également menée sur les aménagements de sécurité à mettre en place dans le cadre du code de la rue et des normes d'accessibilité. La première rue choisie pour mener cette étude sera la rue de Bretagne.

Et pour tenir compte du nécessaire phasage de ce futur chantier, des aménagements ponctuels seront réalisés sur cette rue et notamment pour sécuriser le passage des enfants vers la Daumerie.

Comme vous le voyez notre commune progresse. Elle a aussi enrayé un déclin de sa population. Certes très légèrement, mais les chiffres publiés ces derniers jours ne sont que des projections et nous attendons avec sérénité le prochain recensement officiel.

Equiper, structurer, moderniser mais avec un impératif majeur, celui de la rigueur budgétaire et du strict respect de nos capacités financières.

Le maintien des ressources financières de nos communes est toujours sujet à doute... même si l'Etat annonce la compensation de la suppression de la taxe d'habitation ou ordonne l'arrêt des baisses de dotations, nous restons néanmoins très prudents.



Une prudence qui nous oblige à toujours plus d'efforts de mutualisation, de recherche de modernité et d'économie dans nos méthodes de fonctionnement. La dématérialisation des actes administratifs et comptables, le portail citoyen en sont des exemples, mais ils ne peuvent pas en être la seule réponse et surtout ne pas contribuer à une dépersonnalisation du rapport élu et citoyen.

Andouillé, une commune où il fait bon vivre !!!

Un slogan qui nous va bien et dont nous sommes fiers et que nous aimons entendre... surtout de la part de nos nouveaux habitants.

Un dynamisme de notre commune, qui est d'abord le vôtre. Merci, Mesdames, Messieurs les entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs, présidents et membres d'associations pour tous les services que vous proposez au quotidien à notre population, tout le dévouement que vous offrez à travers vos associations, vos clubs, vos amicales.

Une année 2018 que nous espérons pour vous tous, marquée du sceau de l'optimisme, de la croissance retrouvée, du chômage en baisse et donc... du sourire retrouvé.

Les premiers frémissements d'une reprise économique semblent poindre à l'horizon, le mois de décembre a même enregistré une légère baisse du taux de chômage. Alors espérons que cette embellie se confirme et soyons pour une fois, confiants et entreprenants pour l'avenir de notre pays.

Au niveau local, j'aimerais saluer la bonne santé de nos 2 principales unités industrielles que sont Plastima et Elekto.

Au point même qu'elles éprouvent quelques difficultés à trouver des salariés pour faire face à leur charge de travail, ce qui est quand même un peu surprenant et justifie sans doute pleinement de s'attaquer au plus haut niveau à cette triptyque complexe emploi-formation- chômage.

Souhaiter la bienvenue au nouveau Président Directeur Général d'Elekto, M. Sonnet, que je salue et qui est dans cette salle et par la même occasion féliciter François Hangouet, mon ami, pour cette belle entreprise qu'il vient de transmettre, une entreprise qu'il a fait progresser, qu'il a su moderniser et ancrer sur notre commune. François, je te souhaite une bonne et heureuse retraite.

Accueillir l'arrivée de 2 nouveaux commerçants : les enseignes BeepBurger de M. Boubakri et Pizza à emporter de M. Lamiray, ainsi que l'installation de 2 nouveaux artisans M. Clayer, « Profil bois » et M. Cousin chaudronnier. Je n'oublierai pas non plus de saluer les nouveaux gérants de notre bar-tabac-pmu Cyrille et Véronique Barcelo.

Un mot aussi pour nos agriculteurs dont la situation ne s'améliore guère et qui est pourtant au centre des préoccupations de nos politiques nationales et européennes.

Souhaitons-leur en 2018, une meilleure année et surtout en premier lieu, de mieux vivre de la vente de leurs produits, une légitime reconnaissance de l'amour qu'ils portent à leur métier.

La réputation d'une commune, son dynamisme c'est aussi le reflet de son activité associative. A Andouillé, le panel d'associations est large et il constitue un des maillons de l'attractivité de notre commune.

L'engagement bénévole en est son moteur et pour ne pas qu'il s'essouffle, j'invite chacun d'entre nous à rejoindre nos associations, un lieu de rencontres où naissent les amitiés et se tisse le lien social.

Avant de laisser la parole comme d'habitude aux personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes parmi nous, tous les ans et que je remercie pour leur fidélité, j'aimerais encore remercier l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure : mes adjoints, les conseillers municipaux, pour leur travail assidu en commissions et lors des séances de conseil municipal.

Associer aussi l'ensemble des services, administratifs ou techniques qui œuvrent au quotidien à la bonne marche de cette petite entreprise que constitue une commune.

Avec un mot particulier à Arnaud, notre directeur général des services, pour ce rôle important qui est le sien entre exigences et impatience des élus et contraintes et lenteurs de l'administration.

Pour conclure laissez-moi vous présenter le Conseil Municipal d'Enfants.

Ils ont été élus par leurs pairs, en octobre dernier dans les 2 écoles élémentaires de La Marelle et du Sacré-Cœur.

Ils vont venir me rejoindre avec Nicolas, notre coordonateur jeunesse et je vous demande de les applaudir.

Je crois qu'ils ont préparé quelques mots sur la motivation de leur premier engagement citoyen, qui, je l'espère, en appellera d'autres et pourquoi pas celui de maire, de conseiller municipal.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre présence nombreuse ce soir.

Je vous renouvelle au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux pour 2018.

Merci de votre attention.

Bertrand Lemaitre  
Vœux population 2018